

**RÉSOLUTION DU PERSONNEL SOUS CONTRAT FASE
RÉUNI EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 24 NOVEMBRE
2025 AU SIT**

Syndicat des Services Publics - Genève



Le personnel sous contrat FASe, réuni en Assemblée Générale le 2 juin 2025,

Demande :

- Une ouverture de négociations avec la FASe et la FCLR pour le cahier des charges des ludothécaires (en annexe) ;
- Une ouverture de négociations avec la FASe et la FCLR pour le cahier des charges des moniteurs-trices (en annexe) ;
- Que le cahier des charges des secrétaires sociales et des comptables faisant partie de la CCT FASe, soient envoyés à l'OPE ;
- Une amélioration des conditions de travail des ludothécaires (en annexe),

Mandate :

Les syndicats SIT et SSP pour porter ces revendications et mettre en œuvre les moyens nécessaire pour les atteindre.

REVENDICATIONS DES LUDOTHÉCAIRES

1. Mise en place de formations destinées spécifiquement aux ludothécaires. A l'heure actuelle, il n'y a pas de formation destinée spécifiquement aux ludothécaires, tant au niveau de la formation de base que des formations de perfectionnement (mise à part la formation COL/ESAR), et l'adaptation des enseignements reçus à nos propres pratiques professionnelles n'est pas toujours évidente.
2. Mieux prendre en compte et accorder plus de temps au travail dit "de préparation". C'est un travail systématiquement sous-estimé que nous devons régulièrement effectuer dans des conditions peu idéales. Ce travail doit souvent être effectué en parallèle des temps d'accueil, ce qui péjore également ces derniers.